

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 28 OCTOBRE 2022

**DÉLIBÉRATION N°CP2022-
10/3/11
DOSSIER N°5428**

**ACTION "MIEUX MANGER POUR PRÉSERVER SA SANTÉ"
ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A LA MSA DU LIMOUSIN**

Étaient présents :

Philippe BAYOL, Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Franck FOULON, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Patrice MORANCAIS, Valérie SIMONET, Thierry GAILLARD, Hélène PILAT, Marinette JOUANNETAUD, Catherine GRAVERON, Marie-Thérèse VIALLE, Bertrand LABAR, Isabelle PENICAUD, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Renée NICOUX

Avai(en)t donné pouvoir :

Mary-Line COINDAT à Eric BODEAU
Laurent DAULNY à Hélène FAIVRE
Patrice FILLOUX à Thierry BOURGUIGNON
Marie-France GALBRUN à Jean-Jacques LOZACH
Nicolas SIMONNET à Marie-Thérèse VIALLE
Jérémy SAUTY à Valérie SIMONET
Guy MARSALEIX à Hélène PILAT

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Ressources et Modernisation/Direction des Finances et Budget*

RAPPORTEUR : M. Valéry MARTIN

**OBJET : ACTION "MIEUX MANGER POUR PRÉSERVER SA SANTÉ"
ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A LA MSA DU LIMOUSIN**



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL


*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,
VU le budget de l'exercice,
VU le rapport CP2022-10/3/11 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,
VU l'avis de la Commission CP - Modernisation de l'action publique, Finances et Bâtiments,*

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

- Décide d'attribuer une subvention de 500 € à la Mutualité Sociale Agricole (MSA) du Limousin pour l'organisation de l'action "mieux manger pour préserver sa santé" qui s'est déroulée le 1^{er} octobre et le 9 octobre 2022 en Creuse. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2022, chapitre 930.202.

Publié sur le site www.creuse.fr le 9 novembre 2022

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

Envoyé en préfecture le 07/11/2022
Reçu en préfecture le 07/11/2022
Publié le 
ID : 023-222309627-20221102-CP2022289-DE

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET